

**TEST DE CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS
À LA GRANDEUR DU SECTEUR
FOIRE AUX QUESTIONS
Révisé en avril 2011**

- Q 1.** Quel est le scénario de test pour le 10 septembre 2011?
- R.** Le scénario de test est l'inaccessibilité du centre-ville de Toronto. Le secteur touché englobe la région riveraine du lac Ontario jusqu'au côté sud de la rue Bloor, de la rue Spadina à la rue Jarvis. Même si le secteur continuera d'être alimenté en électricité, l'accès sera interdit et le secteur sera bouclé et évacué.
- Q 2.** Quel est l'objectif du test?
- R.** « Exercer et vérifier la capacité des membres et des fournisseurs des services de commercialisation, de règlement et de comptabilité de fonctionner dans une situation d'urgence en utilisant des sites de remplacement, des installations de reprise des activités et des modes de communication d'appoint à la grandeur du secteur. » On vise notamment à tester la connectivité redondante et la capacité des membres d'exécuter des opérations à partir de leurs sites de remplacement.
- Q 3.** Qu'est-ce qu'on entend par « site de remplacement »? (pour les serveurs de données ou pour les personnes)?
- R.** Le test vise à évaluer la capacité de traitement de chaque membre entre son site informatique de remplacement et celui de différents fournisseurs de services de commercialisation, de règlement et de comptabilité (les fournisseurs). Les sites de remplacement englobent à la fois les fonctions opérationnelles et de traitement. On s'attend à ce que chaque société puisse se soumettre au test en utilisant les ordinateurs et les serveurs de son site de remplacement.
- Q 4.** Il a été question de tester les opérations de guichet et d'arrière-guichet. Est-ce bien le cas?
- R.** Le test sera restreint au traitement d'un nombre limité d'opérations directement avec chaque fournisseur. Lorsque c'est possible, le traitement de certaines opérations d'arrière-guichet peut être inclus dans le test.
- Q 5.** Quels critères seront utilisés pour juger de la réussite du test?
- R.** Le test sera jugé concluant si les membres participants de l'OCRCVM ont pu se connecter aux fournisseurs et traiter toutes les opérations pertinentes des scénarios de test de manière efficace.
- Q 6.** Le test visera-t-il des opérations bien précises?
- R.** Des scénarios de test définiront les opérations à traiter avec chaque entité.
- Q 7.** Aux fins de ce test, comment une opération est-elle définie? S'agit-il strictement d'un ordre d'achat ou de vente sur un titre, ou alors peut-il s'agir aussi d'une

- opération comptable avec ADP ou d'une opération de réception ou de transmission avec CDS, ou encore les trois?
- R.** Tel que mentionné plus haut, les opérations seront définies dans les scénarios de test qui seront distribués. La nature de l'opération variera d'un fournisseur à l'autre, selon le type d'affaires traitées avec le fournisseur ou avec la bourse.
- Q 8.** Quelle est la portée minimale pour cet exercice?
1. Connectivité de base seulement avec transfert de données de base (p. ex. PING)
 2. Connectivité avec le personnel de soutien des TI qui vérifie le transfert de données avec des données d'essai
 3. Connectivité de l'utilisateur fonctionnel avec des opérations réelles qui sont soumises et rapprochées
- R.** L'exercice ne se limitera pas à un simple test de connectivité. Il exigera de traiter un très petit nombre d'opérations de négociation et autres.
- Q 9.** Les coûts seront-ils entièrement assumés par les participants?
- R.** Tous les coûts seront assumés par les participants.
- Q 10.** Y a-t-il des avantages pour les participants eu égard aux exigences de l'OCRCVM (p. ex. la conformité à l'article 16 de la Règle 17 de l'OCRCVM)?
- R.** La participation réussie au test sera l'un des éléments considérés dans l'évaluation de la conformité à l'article 16 de la Règle 17 de l'OCRCVM. La participation au test n'est toutefois pas obligatoire et elle n'est pas exigée pour se conformer à la Règle. Les membres de l'OCRCVM sont tenus de tester leurs plans de continuité des activités au moins une fois par année. La participation au test fait partie des exigences du test annuel.
- Q 11.** Combien de membres participent au test du secteur?
- R.** Quarante-sept participent au test de 2011, incluant toutes les sociétés intégrées, les grands courtiers chargés de compte et certains courtiers remisiers.
- Q 12.** Quels fournisseurs participent aux tests étendus à tout le secteur ?
- R.** La TSX, la Bourse de Montréal, la CDS, CDCC, FundSERV, IBM, Broadridge, Belzberg, IRESS, Alpha, CanDeal, SS&C, Pure, ITS, Omega, Fidessa, CNSX et Chi-X
- Q 13.** Ma société ne souhaitait pas participer au test initialement, mais maintenant nous serions prêts à y participer. Est-ce possible?
- R.** La date limite des membres pour confirmer leur participation était le 31 mars 2011. Tous les membres ont eu deux mois pour prendre la décision de participer. Il serait injuste pour les fournisseurs qui ont accepté de participer au test de modifier continuellement la liste des participants. Cela augmenterait par ailleurs la complexité du test et réduirait les chances de succès.
- Q 14.** Quel est le rôle de l'OCRCVM dans le test de continuité des activités à la grandeur du secteur?

R. L'OCRCVM assumera un rôle d'organisation générale et de gestion de projet en engageant un gestionnaire de projet attiré sur une base contractuelle.

Q 15. Quelles sont les responsabilités des membres relativement au test de continuité des activités à la grandeur du secteur?

R. Il incombe aux membres de collaborer avec les fournisseurs afin de déterminer la façon d'établir une connectivité avec leur site témoin. Si le membre utilise les services d'un fournisseur qui ne fait pas partie des principaux fournisseurs pour se connecter à un service, il aura la responsabilité de coordonner les activités avec ce fournisseur. Si le membre traite avec les principaux fournisseurs, il devra prendre des arrangements pour tester la connectivité avec chacun de ces fournisseurs avant la date du test. Les membres devront également coordonner les activités des personnes qui connaissent les systèmes, les réseaux et les environnements informatiques qui doivent être testés, notamment la capacité d'entrer dans le système, de demander l'état des opérations et de lire les rapports pertinents du système.

Q 16. Les membres effectueront-ils des tests préliminaires et l'OCRCVM y participera-t-il? Les membres devront-ils prendre des arrangements directement avec les fournisseurs pour les tests préliminaires?

R. L'OCRCVM ne participera pas à l'organisation des tests préliminaires, mais il encourage fortement ses membres à procéder si possible à des tests préliminaires avec les fournisseurs. Les sociétés membres sont invitées à communiquer directement avec les fournisseurs au sujet des tests préliminaires une fois que les scénarios de test auront été préparés et que les exigences de connectivité seront connues.

Q 17. L'application MQ sera-t-elle disponible à partir de CDS?

R. Non. CDS n'a pas de moyen fiable pour empêcher que les opérations traitées au moyen de l'application MQ, pour les besoins des tests, soient incluses dans les systèmes de production en direct.

Q 18. Quelle interaction y aura-t-il entre les fournisseurs? Jusqu'où les opérations seront-elles traitées? Utiliserons-nous des opérations en cul-de-sac?

R. Il y aura bien entendu des interactions entre les sociétés de services informatiques, les bourses et les organismes de compensation, dans la mesure où les sociétés de services informatiques traitent les opérations au nom des membres (par le biais de leurs systèmes d'appariement des ordres par exemple).

Q 19. Certains fournisseurs utilisent des environnements de test et d'autres des environnements de production. Cela crée des difficultés dans certains cas pour établir la connectivité avec ces services. En outre, nous nous demandons si cette approche permettra de mener un test réaliste de restauration des activités après une catastrophe. Pourquoi l'OCRCVM ne précise-t-il pas quels environnements il faut utiliser ?

R. Pour encourager la participation du plus grand nombre de fournisseurs possible, nous avons accordé beaucoup de latitude à ces sociétés dans le choix des

environnements qu'elles prévoient utiliser. Cette approche est très semblable à celle qu'a utilisée la SIFMA dans ses tests initiaux aux États-Unis. En outre, dans certains cas, nous avons été attentifs aux préoccupations exprimées par les fournisseurs pour éviter que les opérations à titre d'essai ne pénètrent dans des systèmes de production effectivement en service.

- Q 20.** Dans le cas du scénario de test d'inaccessibilité du centre-ville de Toronto où le secteur continuera d'être alimenté en électricité, mais sera bouclé et évacué, une société membre pourra-t-elle accéder à distance à ses installations de traitement des données du centre-ville?
- R.** À strictement parler, tant que la société membre peut accéder à distance à ses installations de traitement et que celles-ci peuvent fonctionner sans intervention humaine, elle devrait pouvoir effectuer le traitement des données au centre-ville. Toutefois, nous préférons que les sociétés membres touchées par l'inaccessibilité du centre-ville de Toronto utilisent leur site de remplacement pour le traitement des données et déploient leur personnel au site de remplacement.
- Q 21.** Un courtier membre ou un fournisseur peut-il étendre la portée du test du 10 septembre 2011 pour tester d'autres procédures?
- R.** Un courtier membre ou un fournisseur peut étendre la portée du test, à condition que les procédures ajoutées n'aient pas d'incidence négative sur le test du secteur et que ces tests supplémentaires soient coordonnés directement avec les fournisseurs/courtiers membres visés.